

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 4

Artikel: Histoire dé dou comi-boutequi
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une dévote

On nous écrit de Genève :

L'amusante polémique qui a eu lieu dernièrement dans les colonnes du *Conteur*, sur les devoirs réciproques des maris et des femmes, me fait souvenir d'une anecdote qui prouve, cependant, qu'une épouse n'est pas si incorrigible qu'un de vos correspondants veut bien le dire.

Un honorable négociant de Genève ayant plus d'appétit que de dévotion, possédait une femme très dévote, mais par contre excessivement avare. Chaque dimanche, elle tourmentait son époux pour le faire aller à la messe, ce qui n'amusait pas beaucoup ce brave homme qui, ne sachant trop comment faire pour se débarrasser de cette corvée, imagina le moyen suivant :

Au nouvel-an, il se rend à l'église avec sa chère moitié, se place à côté d'elle très pieusement, et quand vient à passer la scœur excessive, il glisse une pièce de vingt francs dans l'assiette. Sa femme, qui s'en aperçoit, reste anéantie en face d'une telle prodigalité. Au sortir de l'église, elle accable son époux de reproches sur sa folle générosité ; « J'aime à croire, lui dit-elle, que ceci est une exception à l'occasion du nouvel-an, et que cela n'arrivera plus ! »

— Ecoute, chère amie, répliqua le mari, je vais si rarement à la messe que je tiens à compenser ma négligence par mes bonnes œuvres, aussi m'arrive-t-il quelquefois de donner quarante francs.

Grandes récriminations de madame.

Le dimanche suivant, elle se leva tout doucement pour aller à la messe de six heures, en prenant toutes ses précautions pour ne pas réveiller son mari. A son retour, celui-ci demanda pourquoi elle était allée à l'église sans l'inviter à l'accompagner.

— Oh ! vois-tu, mon chéri, répondit-elle, j'ai réfléchi que tu avais tellement travaillé durant la semaine qu'il n'y avait rien de plus juste que de te laisser reposer tranquillement le dimanche matin.

L'affaire a réussi ; notre homme est libre et a eu dès lors la paix dans le ménage sans discussion.

UN ABONNÉ.

Lettre d'une dame réellement fâchée.

Vallorbe, 25 janvier 1899.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur vaudois*,

J'ai lu dans le dernier numéro de votre journal un article intitulé : *Quelques vérités à ces dames par un vieux philosophe*. Les femmes piornes, coquettes, bavardes et même gendarmes y sont admirablement dépeintes. Mais n'y a-t-il au monde que ces femmes-là ? Fort heureusement non. Me permettez-vous, Monsieur le rédacteur, de vous parler aujourd'hui de la femme modèle, telle qu'elle est décrite dans le dernier chapitre des Proverbes du bon roi Salomon (qui devait s'y connaître). Oui, Monsieur le philosophe, elle existe cette femme-là. Mais ne la cherchez ni au bal, ni dans les sociétés bruyantes. Elle ne fait partie d'aucun comité, d'aucune société ; elle ne bavarde jamais dans les rues ou chez les voisines ; c'est une reine qui limite son royaume aux murs de sa maison ; c'est la bonne ménagère qui veille au bien-être des siens ; qui est tour à tour blanchisseuse, repasseuse, couturière, etc. Le mari et les enfants d'une telle femme ne connaissent ni les bas troués, ni les vêtements sans boutons. Elle sait apprêter et mettre sur la table à terme fixe des repas soignés et appétissants.

Quand il rentre du bureau ou de l'atelier, fatigué, ennuyé, le front chargé de nuages, la femme modèle ne parlera pas à son mari de ses travaux de la journée, de ses fatigues, de ses soucis, ou des coliques du dernier né. Elle l'accueille avec un bon sourire, peut-être un baiser, si Monsieur n'est pas trop mal tourné. Elle lui apporte ses pantoufles, afin de lui épargner la fatigue de les chercher ; elle s'intéresse à tout ce qui l'intéresse ; parlera même politique, par peu que cela lui fasse plaisir.

Monsieur est-il indisposé, elle a à sa disposition

toute sorte de moyens pour le soulager : tisanes, cataplasmes, frictions au baume tranquille, etc. Elle éloigne les enfants de la chambre de papa, afin qu'il puisse dormir. Elle se multiplie pour suffire à tout ; elle veille, elle se fatigue ; et que reçoit-elle en retour, la douce créature, l'ange de bonté, de patience, de dévouement à toute épreuve ?... Un grognement plus ou moins significatif, un mouvement d'impatience, une parole dure, qui sont autant de pointes acérées dans son cœur aimant et tendre.

Mais Monsieur ne voit rien, ne sent rien. Il trouve tout naturel que sa femme soit là, le soigne, le dorlote, le mette dans du coton ; qu'elle ne se plaigne jamais que sa tâche est trop lourde ; qu'elle supporte tous les caprices, la mauvaise humeur, même les brutalités de son seigneur et maître.

Et pourtant, si vous saviez, maris, combien une parole d'encouragement, un simple merci, un signe d'approbation ou de contentement de votre part, est un baume salutaire pour faire oublier les fatigues, les peines, les soucis de la vraie maîtresse de maison !...

Mais, vous ne savez pas, vous ne comprenez pas ; et, de plus, vous délaissiez ces esclaves du devoir pour chercher des distractions au café, au cercle ou ailleurs. On ne peut pas toujours rester avec sa femme, dites-vous. Je vous demande un peu, quand vous êtes en affaires toute la journée, si le soir vous allez au cercle jusqu'à une heure tardive, que reste-t-il pour votre femme ?...

Il faut que votre conscience soit bien émue ou bien élastique pour qu'elle ne vous dise rien, quand vous rentrez entre onze heures et minuit, et que vous trouvez votre compagne près du poêle éteint, usant ses yeux à ravarder vos chaussettes en vous attendant.

Ici encore, la femme modèle ne fera pas de reproches à son mari, elle lui dira plutôt quelques douces paroles, propres à le ramener à ses devoirs.

Si la femme modèle doit sortir pour quelques emplettes, ou pour visiter une vieille parenté infirme, elle devra en avertir son mari, qui s'arrangera de façon à rentrer à la maison dix minutes avant elle, pour pouvoir lui dire, d'un ton grognon : « Il y a bien une heure et demie que je suis là à l'attendre. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, ce que j'avais à vous dire, ou à peu près, car le sujet est inépuisable, mais je clos mon bavardage pour aujourd'hui. Si vous trouvez ces lignes dignes de figurer dans les colonnes de votre gentil journal, insérez-les, sinon mettez-les au panier.

Sur ce, je vous salue très respectueusement.

Une maîtresse de maison.

N.-B. Si le mari modèle existe, un de vos lecteurs pourrait-il me dire en quel lieu perche cet oiseau rare.

A la recherche de faux monnayeurs.

Sous ce titre, un de nos abonnés de La Vallée nous écrit :

Il est des épisodes qui, tout saugrenus qu'ils puissent paraître, n'ont cependant pas moins leur mérite ; le suivant est de ce nombre. Je vous le donne tel qu'on le raconte dans la contrée, tel que la tradition nous l'a conservé. Il rappelle les mœurs d'un temps qui n'est plus, de ce bon vieux temps que nous jugeons parfois trop sévèrement, faute de le bien connaître.

La famille Rochat, aujourd'hui l'une des plus nombreuses du canton de Vaud, s'était établie à la Vallée de Joux, vers la fin du XV^{me} siècle. Augmentée de plusieurs étrangers qui prirent leur nom, ils formèrent bientôt une petite colonie prospère. Dirigés par des chefs habiles et intelligents, ils avancèrent d'une manière très rapide les défrichements du lac Brenet et fondèrent le village des Charbonnières.

Réunis, comme c'était l'usage, en une seule et grande famille, ils pratiquaient sur une grande échelle l'élevage du bétail. Ils allaient dans la plaine échanger le produit de leurs troupeaux contre de l'argent, chose très rare alors, surtout chez nos montagnards, et apportèrent ainsi dans cette contrée solitaire les premiers éléments du commerce.

Cette prospérité naissante fit courir dans le

pays divers bruits absurdes : les Rochat avaient fait un pacte avec le diable ; ils fabriquaient de la fausse monnaie, etc.

Ce bruit était parvenu aux oreilles du châtelain des Clées, qui crut de son devoir de faire le voyage des Charbonnières, entouré de tout le prestige capable de relever sa dignité.

Arrivé là, il procéda à une minutieuse enquête, fureta partout, interrogea chacun ; tout fut en vain ; et, ne pouvant découvrir ni diable ni faux monnayeurs, il s'appretait à repartir, lorsqu'un des chefs des Rochat, profondément vexé de la suspiscion dont ils étaient l'objet, voulut donner au châtelain une leçon ; il lui dit gravement et avec un air de mystère : « Votre Seigneurie n'a pas tout vu ! elle n'a pas été partout ; si elle veut bien me faire la grâce de me suivre, elle sera satisfaite ! »

Le châtelain des Clées s'empressa d'accompagner l'obligé montagnard dans une vaste étendue où il s'attendait à assister à l'ouverture de quelque trappe secrète. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant Rochat s'approcher de sa plus grasse vache, et lui lever la queue en disant dans le patois du pays :

Voullai-vo bin, monsu lo Tsatellan, boula voutron naz ique et vo z'eraï la seurga de noutra forlèna.

La tradition n'a pas conservé le genre de grimace que fit le noble fonctionnaire des bourgeois de Berne ; mais ce qui paraît suffisamment prouvé, c'est qu'il renonça pour toujours à la recherche des faux monnayeurs.

R.

Histoire d'un comi-boutequi.

L'â a dè cein coquès annaies. On étai à lo leindèman dâo bounan, don lo dou dè janviè.

Dèvai la nè, dou comi-voyageu, que lodzivant âi Trai-Suisses, dèvezâvont ein medzeint la soupa, dè cein que volliavont fèrè po bin passâ la veilla.

— Por mè, dese ion dè cliiâo gaillâ, vu allâ ào théâtre ; on lâi djuivè 'na comédie que voudrè bin vaîrè.

— Oh bin ! mè, dese l'autro, y'é idée d'allâ fèrè on tor tantqu'â la Tonhalle ; lè papai diont que sta nè vâo avâi on bal masquâ et l'est quie io on pâo s'amusâ : on vai dâi galèzès damuzallès, on danse dâi mauferines et dâi sautiches et quand s'ein vint lo dzo, on va fricottâ tsacon avoué sa tsarmalaira ; vai-tou, mè redzoio dza !

Po l'âi allâ, y'é einvia dè mè déguisâ ein chevalier dâi z'autro iadzo : te sâ, on galé tsapè à frindzès, garni dè plionnès rodzes et bliantsses, 'na galèza veste bariolaie avoué 'na granta colletterta, dâi ballès tsausses ein velou nai tantqu'â la copetta, dâi grands tsaussions ein scia et dâi solâ bassetts djauno avoué dâi ribans ein couleu ; pè dessus lo casaquin, on sabre ein bandoulière et, avoué 'na vesadzire, nion ne me vâo reconnaître.

Quand l'ont zu soupâ, lè dou gaillâ sè quit-tont, l'ôn po allâ ào théâtre et l'autro s'ein va tsi on fratai, que fasâi assebin lo costumé, po choisi lè z'hailions que volliavè po sè masquâ.

Cé qu'allavè dansi avâi étâ offri sa martchandî, tandi la dzornâ, dein cauquies boutequès ; l'avâi quartettâ, on pou cé, on pou lè, avoué dâi pratiquès et dâi z'amis, assebin sè trovavè on bocon bliet quand l'arrevâ pè la Tonhalle, kâ n'ia rein dè paret po soulâ on n'homme què dè pintâ dinse ein mèclliet totès sortes dè vin.

Y'avâi dza on moué dè mondo et fasâi tsaud qu'on diantrè pè cliia Tonhalle, assebin quand noutron gaillâ ein eut dansi on part, lo vin l'âi a veri pè la tètâ et ne fasâi què dâi folèrâ : pin-civè lè damuzallès, remolavè lè damès su lo cotson, marsivè su lè z'artets à cliiâo monsu et débliotavè dâi z'histoires, qu'on ne tràovè pas dein la Bibllia, allâ pi !

Quand l'ont cein vu, cliào d'ao comité dè la danse l'ont invitâ à bosti cé commerço, mà l'autro ne voliâvè rein ourè et lè z'envoyivè sè fèrè potografiyi; adon, quand l'ont vu que ne voliâvè pas dzourè, dou d'ao comité sont zu l'impougnè pè lè brès, l'ont trainâ défrou io l'ai ont administrâ on part dè mornilles; pu l'ont cotâ la porta po pas que pouessè reintrâ.

— Tè preigné pi po dâi bourtiâ! bordenavè noutron gaillâ ein revegneint ài Trai-Suisses, se y'avè su cein, y'ari mi fè d'allâ ao théâtre avoué mon collègue!

Lè mornilles que l'avâi reçu et l'air dè la né l'ai aviont fè passâ son vin, assebin quand ravè à l'hôtel, ye montè à sa tsambra, tsandzè d'haillons, remet cliào dè ti lè dzo et redècheint à la pinta dezo baire demi-litre.

Tandi que bêvessâi, vouaiquie l'autro qu'arrevè.

— Et pu! cein étâi-te bio ao théâtre?

— Oi, ma fai! et tè, as-tou bin zu dâo plliési à clii danse?

— Kaise-tè, mè su amusâ coumeint on fou et l'ai saré adè se n'avè pas zu on martè que mè fâ na mau d'ènfai.

— Et tè z'aillons io sont-te?

— Sont deim ma tsambra, lo costumé dâi veni lè queri dèman matin!

— Yè on idée, fâ l'autro: n'est pas onco onj'hâorès, tè faut lè mé prêtâ; yè onco prâo teimps d'allâ fèrè cauquies danses avoué; qu'èin dis-tou?

— Bin se te vâo! vins avoué mè, m'èin vè dremi et lè tè baillèrè!

Dinse de, dinse fè, l'autro comis s'affubliè lè z'haillons dè chevalier à l'autro, met sa vesadzire et tot lo comerço, pu tracé contrè la Tonhalle.

Mâ pas petou fut arrevâ, qu'on out boailâ deim ti lè carro: « Revouaiquie mè lo chevalier! A la porte! Fottè-lo frou! »

Lo comi, quand l'out cliào bramâiès, ne savâi pas què sè derè et sè demandâvè que dâo diabllo l'avâi fè po ètre reçu dinse, et devânt que l'ausse pi lo teimps dè derè on mot, vouaiquie dou gaillâ que l'impougnont pè derrâ lo cotson et que le trainont quie devânt io l'ai administront on estrièrè dâo tonaire.

Dè bio savâi que noutron lulu criâvè ao sécoo et sè démenâvè qu'on dianstro po poi reintrâ po savâi cein que cein voliâvè à derè; mà coumeint fasâi on dèrtin dâo tonaire, lè z'autro ont criâ on gâpion que l'a menâ tot lo drai à l'hostiau.

Arrevâ ao pousto, lo gâpion l'ai contè l'affèrè et lo comis a bintout su porquiet son collègue avâi mau à deints. Adon l'ont laissi allâ.

Cinq menutès après, noutrè n'hommo étâi ài Trai-Suisses, io l'arrevè lè ge potsi et ein sè cheinteint lè cotès.

— Atteints pi, canaille que tè! se sè desâi ein monteint lè z'égrâ, m'èin vè la tè payi cliiâ z'iquie!

Ma fai! pas mèche: lo collègue avâi dza dècampâ! kâ s'étâi bin dèmauflâ d'oquie

Po passâ sa radze, l'autro n'a rein zu dè mi à fèrè què d'allâ sè fourrà ao lhi, io sè fe apportâ dâi compresses à l'èdhie dè Goulâ po mèitrè su sè balâfrès.

Et n'est pas lo tot, lo leindèman matin. lo costumé arrevè récliamâ son bin et dut onco l'ai payi veingt-houit francs cinquanta po lè z'haillons qu'aviont èta tot dégrussi deim la bagarre. Coumeint l'autro lo menacivè dâo profièrè se ne payivè pas, l'a du aboulâ la mounia.

Excellent remède contre la chute des cheveux. — Si vous voulez fortifier votre chevelure, prenez une chopine d'eau-de-vie de commerce, une chopine d'eau dans laquelle vous ferez bouillir une once (30 grammes) de bois de quinquina. Passez cette eau et mélangez-la avec l'eau-de-vie. Servez-vous-en à l'aide d'une petite éponge pour frotter, soir et matin, la racine des cheveux.

Oufs au gratin. — Préparer un hâchis ainsi composé: mie de pain trempée dans du lait, jaunes d'œufs durs, beurre, anchois, persil, ciboule, échalotte, le tout mêlé et bien hâché. Mettre cette préparation dans le fond d'un plat allant au feu, puis poser ce plat sur feu doux, et lorsque le gratin commence à s'attacher, casser les œufs dessus, saler, poivrer et passer sur les œufs une pelle rougie au feu, qui les glace avant de servir.

Industries de Nyon.

| Atelier de menuiserie, charpente, etc., | Ouvriers et ouvres. Environ. |
|---|---------------------------------|
| à M. Marc Canel | 180 |
| Atelier de menuiserie, charpente, etc., | |
| à M. Delay | 20 |
| Manufacture de poteries fines | 65 |
| Sandoz-Gallet, fabrique de pâtes | 60 |
| J. Isaac et fils, vis, métaux, filières | 80 |
| Louis Sauvet, fabrique de chapellerie | 25 |
| D. Curchod et Muhlethaler, produits chimiques | 10 |
| B. Schutz, grosse mécanique | 10 |
| Fabrique de caisses de Promenthoux | 10 |
| Fabrique d'allumettes Bohy, Gallay et Cie | 40 |
| Fabrique de vis de précision, J. Clerc | 10 |
| Brasserie de Nyon | 10 |
| Tannerie de MM. Ls et Julien Richard | 25 |

Mentionnons encore le Moulin de commerce de M. Georges André, et la fabrique de savons médicaux de M. G. Callet; la fabrique de soupes économiques de MM. Wurmann, frères, les fabriques de fourneaux Joly et Dégallier, enfin les deux imprimeries du *Courrier de la Côte* et du *Journal de Nyon*, qui occupent aussi un certain personnel. L'atelier de menuiserie et charpente, etc., de M. Canel, cité en tête de cette liste, emploie en moyenne 80 ouvriers charpentiers et menuisiers. Ce n'est qu'avec l'adjonction des maçons, et dans la bonne saison, que cette maison atteint le chiffre de 180 à 200 ouvriers indiqués.

Payerne. — *Reine Berthe, juin 1899.* — La Section de presse et réclame a fait confectionner des cartes postales qui sont en vente dès ce jour au prix de 10 centimes. Ces cartes, sortant des ateliers de la maison Corbaz et Cie de Lausanne, sont d'un bel effet et d'une exécution parfaite. Les sujets en sont tirés des tableaux des peintres Anker et Lugardon. Nous engageons vivement nos lecteurs et les libraires à s'en procurer, car ces cartes, au dire des connaisseurs, sont de vraies peintures.

Pour les demandes en gros, s'adresser à M. JULES COMTE, à Payerne.

Remise aux vendeurs.

Boutades.

Une petite fille d'une douzaine d'années pleure à chaudes larmes.

— Qu'est-ce que tu as, mon enfant? lui demanda son parrain qui passait par là.

— Ah! mon parrain, c'est que papa vient de mourir.

— Lui! Ah! bon Dieu! Et de quoi?

— J'sais pas, mon parrain...

— Mais, qu'a dit le médecin qui l'a soigné?

— Y a pas eu de médecin, mon parrain; papa est mort de lui-même.

Une municipalité du Gros-de-Vaud, ayant fait l'acquisition de nouveaux tuyaux pour la pompe à incendie, discute l'endroit où l'on ramènera les vieux. Pendant la discussion, le syndic s'endort. Durant son sommeil, les vieux tuyaux sont casés, et la municipalité délibère, sans son syndic, sur le placement de trois enfants pauvres ressortissants de la Commune.

La discussion est vive; on a peine à s'entendre, car l'un des municipaux s'écrie: «Faites-en ce que vous voudrez!» A ces mots, le bon syndic s'éveille, et croyant que l'on en est encore aux tuyaux, lève péniblement la tête, et dit: «Pendez-les au galetas du collège; ils y seront au sec.»

Pauvres enfants!

Un soldat s'adresse, un jour, à son capitaine: — Il y a assez longtemps déjà que je n'ai pas rendu visite à ma famille, lui dit-il. Vous me feriez grand plaisir en m'accordant un congé pour samedi et dimanche prochains.

— Je suis bien fâché, répond le capitaine, mais votre femme m'a écrit pour me prier de ne plus vous accorder de congés pour aller à la maison, parce que chaque fois qu'ils vous sont accordés, ils ne sont pour vous qu'une occasion de passer votre journée au café et de dépenser votre argent.

— Je vous assure, mon capitaine, que ma femme a exagéré; je n'y comprends rien. Evidemment elle était de mauvaise humeur quand elle vous a écrit.

— Enfin, voilà ce qui en est. Jusqu'à nouvel avis, j'ai le regret de vous refuser de nouveaux congés.

— Eh bien, capitaine, je vais vous dire toute la vérité. Il y a nécessairement dans cette affaire deux menteurs: le premier, c'est moi, capitaine, parce que je ne suis pas marié.

Tableau!...

Un gros paysan entre dans un restaurant nouvellement établi et demande un demi-litre avec une ration de pain et de fromage.

Mais il est si bien en appétit que la tranche de fromage lui paraît très mince et qu'il n'en fait qu'une bouchée. Puis, s'adressant au sommelier: «C'est bien ce qu'il me faut, apportez-moi seulement une ration de celui-là.»

Le brave homme avait considéré le premier morceau comme un échantillon.

Choses à deviner.

Le vers: *Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux*, se trouve dans la tragédie de *Méropé*, par Voltaire. Ont deviné: MM. E. Rochat, vallée de Joux; H. Fallet, St-Imier; Jules Vallon, Mollondin; Renevey, Rue.

Quant à la charade, les réponses nous sont venues en telle quantité que la place nous manque pour les publier toutes. — Le tirage au sort a donné la prime à M^{lle} Bl. Menétrey, à Chavannes. — Nous reconnaissons d'ailleurs que cette charade était beaucoup trop facile.

Logogriphe.

Verse dans mon premier le doux jus de la treille; Au sein de ton amie attache mon dernier, Et crains, ami lecteur, crains, je te le conseille, Les noirs effets de mon entier.

THEATRE. — Belle salle et beau succès à l'*Abbé Constantin*. Pour idyllique qu'elle soit, la comédie d'Halévy a ses fidèles et fait toujours grand plaisir. Somme toute, cela n'est-il pas réjouissant? M. Nerssant a fort bien interprété le rôle de l'abbé.

Demain, dimanche, **Martyre**, grand drame en 5 actes de D'Ennery et Tarbé. **La famille Pont-Biquet**, comédie en 3 actes de Bisson. — Rideau à 8 heures.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

| | | | |
|---|---|------------|---------|
| | Les grands stocks de marchandises pour la Saison d'automne et hiver, telle que: | | |
| | OCCASION Etoffes pour Dames, fillettes et enfants, | dep. Fr. 1 | — p. m. |
| Milaines, Boxkins, Cheviots p ^r hommes | » | 2 50 | » |
| Coutil imprimé, flanelle laine et coton | » | 15 | » |
| Cotonnerie, toiles écruës et blanchies | » | 20 | » |
| jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. — | | | |
| Adresse: Max Wirth, Zurich. | | | |

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.